

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00829 Numéro SIREN : 642 008 296 Nom ou dénomination : UNIGRAINS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 81103



20190811032018

DATE DEPOT : 02/08/2019

N° DE DEPOT : 81103

N° GESTION : 1964B00829

N° SIREN : 642008296

DENOMINATION : UNIGRAINS

ADRESSE : 23 avenue de Neuilly 75016 Paris

MILLESIME : 2018

.

UNIGRAINS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
R.C.S. : PARIS 642 008 296

02 AOÛT 2019

Sous le N° :

811031

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2019

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

PROPOSITION ET RÉSOLUTION VOTÉE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 de 56.295.395,15 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau"..... 50.275.395,15 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 249.785.976,48 €.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 3 juillet 2019. Il serait soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteraient les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2019.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) de la société s'élèveront à un montant de 794.008.395,20 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2016 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2015 : 29,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 11,60 € par action)

RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 de 56.295.395,15 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau"..... 50.275.395,15 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 249.785.976,48 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2019.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) de la société s'élèveront à un montant de 794.008.395,20 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2016 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2015 : 29,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 11,60 € par action)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**





**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

P. Venturo

UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2018

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2018

Bilan au 31 décembre 2018 (actif).....	1
Bilan au 31 décembre 2018 (passif).....	2
Compte de résultat au 31 décembre 2018.....	3
Compte de résultat au 31 décembre 2018 (suite).....	4
Annexe aux comptes individuels	5
I. Faits caractéristiques de l'exercice	5
II. Principes, règles et méthodes comptables.....	5
Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation	5
Informations sur les comptes de bilan	8
Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles	8
Note 3 : Participations	8
Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	9
Note 5 : Prêts	9
Note 6 : Autres immobilisations financières.....	9
Note 7 : Créances d'exploitation	9
Note 8 : Valeurs mobilières de placement.....	9
Note 9 : Capitaux propres.....	10
Note 10 : Provisions pour risques et charges	10
Note 11 : Emprunts et dettes	10
Note 12 : Dettes d'exploitation.....	11
Note 13 : Autres dettes	11
Informations sur les postes du compte de résultat	11
Note 14 : Produits d'exploitation	11
Note 15 : Produits des placements.....	11
Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP	11
Note 17 : Actionnariat.....	11
Informations sur le hors bilan	12
Note 18 : Engagements sur titres.....	12
Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés	12
Note 20 : Engagements et garanties reçus	12
Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	12
Note 22 : Impôt sur les bénéfices.....	13
Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées	13
Autres informations	14
Note 24 : Effectif moyen du personnel	14
Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction.....	14
Tableau des filiales et participations en 2018	14

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2018 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Exercice 2018			Exercice 2017
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	2				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		2 772 807	2 048 007	724 800	216 894
Immobilisations incorporelles en cours		492 177		492 177	906 543
Immobilisations corporelles	2				
Constructions		518 270	423 570	94 700	94 208
Autres immobilisations corporelles		6 268 214	3 008 534	3 259 680	3 670 907
Immobilisations corporelles en cours					24 047
Immobilisations financières					
Participations	3	172 523 565	4 201 676	168 321 889	84 421 793
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille	4	647 215 239	41 469 372	605 745 866	565 141 943
Créances rattachées		9 044 528	4 064 404	4 980 124	4 042 764
Prêts	5	18 176 332		18 176 332	18 165 022
Autres immobilisations financières	6	13 843 314	326 417	13 516 898	13 285 792
TOTAL I		870 854 446	55 541 980	815 312 466	689 969 913
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	7	1 775		1 775	22 786
Créances d'exploitation	7				
Créances clients et comptes rattachés		2 079 267	491 582	1 587 684	936 326
Autres		52 052 852		52 052 852	827 107
Valeurs mobilières de placements	8	78 457 207	1 134 767	77 322 440	65 922 681
Disponibilités		14 578 191		14 578 191	33 912 900
Comptes de régularisation actif		392 884		392 884	600 005
TOTAL II		147 562 176	1 626 349	145 935 826	102 221 806
TOTAL GENERAL		1 018 416 622	57 168 329	961 248 293	792 191 718

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2018 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		199 510 581	162 004 720
Résultat de l'exercice		56 295 395	42 545 862
Provisions réglementées		8 155 926	7 268 177
TOTAL I		800 028 395	747 885 251
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		5 544 223	1 544 223
TOTAL II		5 544 223	1 544 223
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	90 123 176	60
Emprunts et dettes financières diverses *	11	56 054 118	35 044 668
Avances et acomptes clients		3 614	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 000 698	1 032 374
Dettes fiscales et sociales	12	6 415 671	4 723 892
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	84 839	637 576
Autres dettes *	13	1 920 172	1 090 193
Comptes de régularisation passif		73 386	233 482
TOTAL III		155 675 674	42 762 244
TOTAL GENERAL		961 248 293	792 191 718

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2018

En euros

	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	116 564	118 704
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	1 387 515	1 196 107
		1 504 079	1 314 810
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		5 313	152 529
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 509 392	1 467 340
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		6 114 256	6 046 521
Impôts, taxes et versements assimilés		1 320 399	1 930 650
Salaires et traitements		7 756 335	7 525 722
Charges sociales		3 081 006	3 289 283
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		748 785	516 620
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 180 489	1 244 748
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		20 201 270	20 553 544
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-18 691 878	-19 086 204
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)		2 265 930	133 020
Perte (IV)		27 025	
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	16	78 497 788	40 967 091
Dividendes reçus des TIAP	16	11 354 808	14 515 164
Produits des placements	15	8 449 375	7 873 949
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		5 520 966	18 225 116
Reprises sur provisions des titres de placement		122 238	259 090
Différences positives de change		460 638	545 758
Autres produits financiers		1 571 902	4 192 505
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		105 977 715	86 578 673

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2018 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		1 637 704	11 019 477
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		100 390	4 463
Dépréciations des TIAP		23 651 491,35	6 993 098
Dépréciation de l'activité de placement		727 236	202 655
Différences négatives de change		383 386	577 005
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		26 500 208	18 796 699
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		79 477 507	67 781 974
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		63 024 535	48 828 789
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		564 121	50 000
Sur opérations en capital		5 414	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		569 535	50 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		25 073	694
Sur opérations en capital			21 010
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	4 888 595	1 154 931
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		4 913 669	1 176 635
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-4 344 134	-1 126 635
Impôts sur les bénéfices (IX)		2 385 006	5 156 293
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		110 322 572	88 229 032
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		54 027 177	45 683 170
RESULTAT		56 295 395	42 545 862

Résultat par action : 416.40 euros

Résultat dilué par action : 416.40 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2018, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social contre 67,2 % en 2017. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice, permettant à A.G.P.B., A.G.P.M. et UNICEREALES de renforcer leur participation.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, la fraction des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique, principalement le mode linéaire, est enregistrée sous la rubrique « Provisions réglementées - amortissements dérogatoires » au passif du bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2018 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner

accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis sont désormais inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Conversion des comptes en devises

Tous les éléments de l'actif et du passif exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2018, le montant des disponibilités s'élève à 14,6 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% jusqu'à 500 000€ puis de 33,1/3 % au-delà. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales, au 31 décembre 2018 seule la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION fait partie du périmètre d'intégration.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et

les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Dans le cadre d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2014 à 2016 la société a reçu une proposition de rectification fiscale. La probabilité de sorties de ressources et son montant, en l'état d'avancement de la procédure, n'a pu être déterminé avec précision à la date à la clôture.

Informations sur les comptes de bilan

Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2017	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	2 964	1 091	-10	780	3 265
Autres immobilisations incorporelles	2 057	736	624	645	2 773
Autres immobilisations incorporelles en cours	907	355	-634	135	492
Immobilisations corporelles	6 711	235	10	156	6 786
Immeubles, terrains	518	1			518
Agencements	4 835	159	21	131	4 883
Matériel et mobilier de bureau	1 238	71		0	1 309
Autres (mat.de transp.)	97	4		25	75
Immobilisations corporelles en cours	24	9	-11	22	0
TOTAL	9 675	1 326	0	936	10 051

Amortissements (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2017	Dotations de l'exercice	virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	1 840	208	0	0	2 048
Autres immobilisations incorporelles	1 840	208		0	2 048
Immobilisations corporelles	1 922	541	0	31	3 432
Immeubles, terrains	423	0			424
Agencements	1 470	450		28	1 891
Matériel et mobilier de bureau	975	86			1 061
Autres	54	4		2	56
TOTAL	4 762	749	0	31	5 480

Note 3 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2018
Valeurs brutes	88 623	83 900	0	172 523
Dépréciations	-4 202	0	0	-4 202
TOTAL	84 422	83 900	0	168 322

Aucune variation de dépréciation des titres de participation n'a eu lieu en 2018.

L'augmentation des encours est liée à la création de la filiale Unigrains Equipements société mère du groupe Mecatherm, dont l'acquisition a été réalisée durant l'exercice.

Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2018	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Actions ⁽¹⁾	430 634	-31 006	398 628	427 148
Obligations ⁽²⁾	98 683	-4 924	93 759	59 860
Parts de Fonds	117 898	-4 539	113 359	78 134
TOTAL	647 215	-41 469	605 746	565 142

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions/ Augmentations	Reclassements	(Cessions)/ (Sorties)	Réévaluation	31/12/2018
Actions	446 016	44 051	1 909	-61 286	-56	430 634
Obligations	62 987	42 000	-2 500	-3 804		98 683
Parts de Fonds	79 654	43 851	591	-6 277	78	117 898
TOTAL	588 658	129 902	0	-71 366	22	647 215

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2017	Dotations	Reclassements	Reprises	Réévaluation	Dépréciations au 31/12/2018
Actions	18 868	17 543	148	-4 330	-223	32 006
Obligations	3 127	2 047		-249		4 924
Parts de Fonds	1 520	3 912	14	-942	34	4 539
TOTAL	23 516	23 501	162	-5 521	-189	41 469

Note 5 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2018
Prêts	18 165	11	0	18 176

Note 6 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2018
Obligations	10 261		-1 961	8 300
ICNE	2 506	8 983	-6 791	4 697
Dépôts et fonds de garantie	519			519
TOTAL (en valeur nette)	13 286	8 983	-8 752	13 517

Note 7 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	compris entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	42 831		42 831	
Créances fiscales	6 723	6 723		
Autres créances de l'actif circulant	4 088	4 068		
TOTAL (en valeur nette)	53 642	10 891	42 831	

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2018	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2018	Valeur nette comptable 31/12/2017
Obligation & autres titres	24 759	0	24 760	23 520
Titre à revenu variable	53 698	-1 135	52 563	42 402
TOTAL	78 457	-1 135	77 323	65 923

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2017	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Capitaux propres	747 885	-	59 183	802 028
Capital entièrement libéré	7 000	-	-	7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748	-	-	524 748
Réserve légale	700	-	-	700
Autres réserves	3 618	-	-	3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	7 268	-	888	8 156
Report à nouveau	162 005	37 506	-	199 511
Résultat de l'exercice	42 546	-42 546	58 295	58 295
Dividendes	-	5 040	-	-

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	01/01/2018	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2018
Provisions pour risques	1 417	-	-	1 417
- Sur litiges	1 417	-	-	1 417
- Autres provisions pour risques	-	4 000	-	4 000
Provisions pour charges	128	-	-	128
TOTAL	1 544	4 000	0	5 544

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 k€.

Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	90 123	90 123	-	-
Dettes financières diverses	56 007	56 007	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	47	47	-	-
TOTAL	146 177	146 177	0	0

Le montant de 56 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Crédit.

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant	Comprise entre		
	total	< 1 an	1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	1 001	1 001		
Dettes sur immobilisations	85	85		
Dettes fiscales et sociales	6 416	6 416		
TOTAL	7 501	7 501	0	0

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant	Comprise entre		
	total	< 1 an	1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	1 665	1 665		
Autres dettes diverses	255	255		
TOTAL	1 920	1 920	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat**Note 14 : Produits d'exploitation**

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Production vendue/services	117	119
Autres produits d'exploitation	1 388	1 196

La production de services comprend essentiellement les commissions facturées sur les interventions.

Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Plus-values sur portefeuille de placements	7 457	7 294
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	22	0
Revenus des VMP	971	580
Autres produits financiers		
TOTAL	8 449	7 874

Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2018
Plus-values de cessions d'actions	67 623
Prime de non-conversion	1 199
Intérêts sur obligations	7 197
Autres produits financiers liés aux TIAP	2 479
TOTAL	78 498

Dividendes reçus des TIAP	11 355
---------------------------	--------

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Engagement Titres de participation	180 999	100 198

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de garantie	331	331
Engagements de financement	1 305	1 125
FERT & Pluriagri	1 305	1 125

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Cautions et avals reçus	9 300	9 300

La Société a contracté en décembre 2017 un crédit renouvelable de 125 M€ à taux variable auprès d'un pool bancaire dont la maturité est de 5 ou 7 ans et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2018, le nombre de tirages est de quatre pour un montant global de 90M€. La maturité a été prorogée d'un an pour une clôture au 1^{er} décembre 2023.

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,106 au 31/12/2018) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (145,8M€ au 31 décembre 2018) sont respectés.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 698 k€.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 1,57% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Note 22 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS.

en euros	31/12/2018		31/12/2017	
	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION
Total du groupe au taux normal		1 233 540		15 645 851
Résultat fiscal au taux normal	-707 286	1 940 826	12 169 017	3 476 834
Plus values à LT au taux de 15%		5 612 295		8 421 592
Plus value à long terme	5 612 295	0	8 421 592	0
Impôt théorique sur les sociétés*		1 795 453		6 478 523
Impôt théorique sur les sociétés*	841 844	953 609	5 319 578	1 158 945
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*		1 559 691		6 478 523
* hors contribution additionnelle				

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- la comptabilisation du CICE (17 K€)
- la comptabilisation du mécénat (12 K€)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été enregistré au crédit du compte 649 000 « CICE ». Le CICE a contribué au développement de l'activité et aux investissements de l'entreprise.

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2014 à 2016. La procédure est toujours en cours.

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2018
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 845	15 884
Valeur fiscale	119 003	91 196	37 807
Différence de valeur	56 273	34 350	21 923

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2018, ainsi qu'une provision pour risques d'un montant de 2M€.

Autres informations

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Exercice 2018	47	11	0	58
Exercice 2017	51	14	0	65

Effectif équivalent temps plein : 59.50

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 646 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 50 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2018

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	172 524	84 422	41 326		4 500
Filiales étrangères					
Participations dans des sociétés françaises	184 157	157 992	4 425		992
Participations dans des sociétés étrangères					
Total	356 681	242 414	45 751		5 492

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

H. Bataillon

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly – 75116 PARIS
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention des Actionnaires de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des actifs financiers

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), titres de participation et parts des entreprises liées sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe II, b) et Note 4 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeurs des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du résultat financier ayant une incidence sur le résultat de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la revue des risques et de la constitution des provisions pour risques et charges, nous avons tout particulièrement examiné les conséquences résultant d'un contrôle fiscal intervenu au cours de l'exercice. Notre opinion tient notamment compte des éléments appréciatifs communiqués par la société et ses conseils.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres Informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme prévu par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 mai 2019

Les commissaires aux comptes

Fidus

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

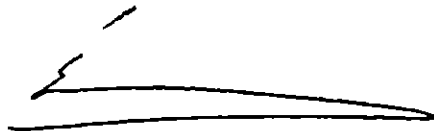


Francis BERNARD

Associé

Cabinet Eric Martin et Associés

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Eric Martin

Associé



UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2018

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2018

Bilan au 31 décembre 2018 (actif)	1
Bilan au 31 décembre 2018 (passif)	2
Compte de résultat au 31 décembre 2018	3
Compte de résultat au 31 décembre 2018 (suite)	4
Annexe aux comptes individuels	4
I. Faits caractéristiques de l'exercice	5
II. Principes, règles et méthodes comptables	5
Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation	5
Informations sur les comptes de bilan	8
Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles	8
Note 3 : Participations	8
Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	9
Note 5 : Prêts	9
Note 6 : Autres immobilisations financières	9
Note 7 : Créances d'exploitation	9
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	9
Note 9 : Capitaux propres	10
Note 10 : Provisions pour risques et charges	10
Note 11 : Emprunts et dettes	10
Note 12 : Dettes d'exploitation	11
Note 13 : Autres dettes	11
Informations sur les postes du compte de résultat	11
Note 14 : Produits d'exploitation	11
Note 15 : Produits des placements	11
Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP	11
Note 17 : Actionnariat	11
Informations sur le hors bilan	12
Note 18 : Engagements sur titres	12
Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés	12
Note 20 : Engagements et garanties reçus	12
Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	12
Note 22 : Impôt sur les bénéfices	13
Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées	13
Autres informations	14
Note 24 : Effectif moyen du personnel	14
Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	14
Tableau des filiales et participations en 2018	14

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2018 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Brut	Exercice 2018	Net	Exercice 2017
			Amortissements et dépréciations		Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	2				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		2 772 807	2 048 007	724 800	216 894
Immobilisations incorporelles en cours		492 177		492 177	906 543
Immobilisations corporelles	2				
Constructions		518 270	423 570	94 700	94 208
Autres immobilisations corporelles		6 268 214	3 008 534	3 259 680	3 670 907
Immobilisations corporelles en cours					24 047
Immobilisations financières					
Participations	3	172 523 565	4 201 676	168 321 889	84 421 793
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille	4	647 215 239	41 469 372	605 745 866	565 141 943
Créances rattachées		9 044 528	4 064 404	4 980 124	4 042 764
Prêts	5	18 176 332		18 176 332	18 165 022
Autres immobilisations financières	6	13 843 314	326 417	13 516 898	13 285 792
TOTAL I		870 854 446	55 541 980	815 312 466	689 969 913
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	7	1 775		1 775	22 786
Créances d'exploitation	7				
Créances clients et comptes rattachés		2 079 267	491 582	1 587 684	936 326
Autres		52 052 852		52 052 852	827 107
Valeurs mobilières de placements	8	78 457 207	1 134 767	77 322 440	65 922 681
Disponibilités		14 578 191		14 578 191	33 912 900
Comptes de régularisation actif		392 884		392 884	600 005
TOTAL II		147 562 176	1 626 349	145 935 826	102 221 806
TOTAL GENERAL		1 018 416 622	57 168 329	961 248 293	792 191 718

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2018 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		199 510 581	162 004 710
Résultat de l'exercice		56 295 395	42 545 862
Provisions réglementées		8 155 926	7 268 177
TOTAL I		800 028 395	747 885 251
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		5 544 223	1 544 223
TOTAL II		5 544 223	1 544 223
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	90 123 176	60
Emprunts et dettes financières diverses *	11	56 054 118	35 044 668
Avances et acomptes clients		3 614	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 000 698	1 031 374
Dettes fiscales et sociales	12	6 415 671	4 713 891
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	84 839	637 576
Autres dettes *	13	1 920 172	1 090 193
Comptes de régularisation passif		73 386	233 482
TOTAL III		155 675 674	42 762 244
TOTAL GENERAL		961 248 293	792 191 718

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2018

En euros

	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	116 564	118 704
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	2 387 515	1 196 107
		1 504 079	1 314 810
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		5 313	152 529
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 509 391	1 467 340
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		6 114 256	6 046 521
Impôts, taxes et versements assimilés		1 320 399	1 930 650
Salaires et traitements		7 756 335	7 525 722
Charges sociales		3 081 006	3 289 283
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		748 785	516 620
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 180 489	1 244 748
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		20 201 270	20 553 544
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-18 691 878	-19 086 204
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)		1 265 930	133 010
Perte (IV)		27 025	
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	16	78 497 788	40 967 091
Dividendes reçus des TIAP	16	11 354 808	14 515 164
Produits des placements	15	8 449 375	7 873 949
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		5 520 966	18 225 116
Reprises sur provisions des titres de placement		122 238	259 090
Différences positives de change		460 638	545 758
Autres produits financiers		1 571 902	4 192 505
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		105 977 715	86 578 673

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2018 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2018	Exercice 2018
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		1 637 704	11 019 477
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		100 390	4 463
Dépréciations des TIAP		23 651 491,35	6 993 098
Dépréciation de l'activité de placement		727 236	202 655
Différences négatives de change		383 386	577 005
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		26 500 208	18 796 699
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		79 477 507	67 781 974
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		63 024 535	48 828 789
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		564 121	50 000
Sur opérations en capital		5 414	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		569 535	50 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		25 073	694
Sur opérations en capital			21 010
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	4 888 595	1 154 931
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		4 913 669	1 176 635
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-4 344 134	-1 126 635
Impôts sur les bénéfices (IX)		2 385 006	5 156 293
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		110 322 572	88 229 032
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		54 027 177	45 683 170
RESULTAT		56 295 395	42 545 862

Résultat par action : 416,40 euros

Résultat dilué par action : 416,40 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2018, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social contre 67,1 % en 2017. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice, permettant à A.G.P.B., A.G.P.M. et UNICEREALES de renforcer leur participation.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Note 1 : Présentation des comptes et règles de comptabilisation

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, la fraction des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique, principalement le

mode linéaire, est enregistrée sous la rubrique « Provisions réglementées - amortissements dérogatoires » au passif du bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2018 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession

durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis sont désormais inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Conversion des comptes en devises

Tous les éléments de l'actif et du passif exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2018, le montant des disponibilités s'élève à 14,6 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% jusqu'à 500 000€ puis de 33,1/3 % au-delà. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales, au 31 décembre 2018 seule la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION fait partie du périmètre d'intégration.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et

les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Dans le cadre d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2014 à 2016 la société a reçu une proposition de rectification fiscale. La probabilité de sorties de ressources et son montant, en l'état d'avancement de la procédure, n'a pu être déterminé avec précision à la date à la clôture.

Informations sur les comptes de bilan

Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2017	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	2 964	1 091	-10	780	3 265
Autres immobilisations incorporelles	2 057	736	624	645	2 773
Autres immobilisations incorporelles en cours	907	355	-634	135	492
Immobilisations corporelles	6 711	235	10	156	6 786
Immeubles, terrains	518	1			518
Agencements	4 835	159	21	131	4 883
Matériel et mobilier de bureau	1 138	71		0	1 309
Autres (mat.de transp.)	97	4		25	75
Immobilisations corporelles en cours	24	9	-11	22	0
TOTAL	9 675	1 326	0	936	10 051

Amortissements (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2017	Dotations de l'exercice	virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	1 840	208	0	0	2 048
Autres immobilisations incorporelles	1 840	208		0	2 048
Immobilisations corporelles	2 922	541	0	31	3 432
Immeubles, terrains	423	0			424
Agencements	1 470	450		28	1 891
Matériel et mobilier de bureau	975	86			1 061
Autres	54	4		2	56
TOTAL	4 762	749	0	31	5 480

Note 3 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2018
Valeurs brutes	88 623	83 900	0	172 523
Dépréciations	-4 202	0	0	-4 202
TOTAL	84 422	83 900	0	168 322

Aucune variation de dépréciation des titres de participation n'a eu lieu en 2018.

L'augmentation des encours est liée à la création de la filiale Unigrains Equipements société mère du groupe Mecatherm, dont l'acquisition a été réalisée durant l'exercice.

Note 4 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2018	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Actions ⁽¹⁾	430 634	-32 006	398 628	427 148
Obligations ⁽²⁾	98 683	-4 924	93 759	59 860
Parts de Fonds	117 898	-4 539	113 359	78 134
TOTAL	647 215	-41 469	605 746	565 142

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions/ Augmentations	Reclassements	(Cessions)/ (Sorties)	Réévaluation	31/12/2018
Actions	446 016	44 051	1 909	-61 286	-56	430 634
Obligations	62 987	42 000	-2 500	-3 804		98 683
Parts de Fonds	79 654	43 851	591	-6 277	78	117 898
TOTAL	588 658	129 902	0	-71 366	22	647 215

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2017	Dotations	Reclassements	Reprises	Réévaluation	Dépréciations au 31/12/2018
Actions	18 868	17 543	148	-4 330	-223	32 006
Obligations	3 227	2 047		-249		4 924
Parts de Fonds	1 520	3 911	14	-942	34	4 539
TOTAL	23 526	23 501	162	-5 521	-189	41 469

Note 5 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2018
Prêts	18 165	11	0	18 176

Note 6 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2018
Obligations	10 261		-1 961	8 300
ICNE	2 506	8 983	-6 791	4 697
Dépôts et fonds de garantie	519			519
TOTAL (en valeur nette)	13 286	8 983	-8 752	13 517

Note 7 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	compris entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	42 831		42 831	
Créances fiscales	6 723	6 723		
Autres créances de l'actif circulant	4 088	4 068		
TOTAL (en valeur nette)	53 642	10 891	42 831	

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

	Valeur brute comptable au 31/12/2018	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2018	Valeur nette comptable 31/12/2017
En milliers d'euros				
Obligation & autres titres	24 759	0	24 760	23 520
Titre à revenu variable	53 698	-1 135	52 563	42 402
TOTAL	78 457	-1 135	77 323	65 923

Note 9 : Capitaux propres

	Valeur au 31/12/2017	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2018
En milliers d'euros				
Capitaux propres	747 885	-	59 183	802 028
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	7 268		888	8 156
Report à nouveau	162 005	37 506		199 511
Résultat de l'exercice	42 546	-42 546	58 295	58 295
Dividendes		5 040		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

	01/01/2018	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2018
En milliers d'euros				
Provisions pour risques	1 417			1 417
- Sur litiges	1 417			1 417
- Autres provisions pour risques		4 000		4 000
Provisions pour charges	128			128
TOTAL	1 544	4 000	0	5 544

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 ke.

Note 11 : Emprunts et dettes

	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
En milliers d'euros				
Emprunts et dettes établissements de crédit	90 123	90 123		
Dettes financières diverses	56 007	56 007		
Dépôts et cautionnements reçus	47	47		
TOTAL	146 177	146 177	0	0

Le montant de 56 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Crédit.

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	1 001	1 001		
Dettes sur immobilisations	85	85		
Dettes fiscales et sociales	6 416	6 416		
TOTAL	7 501	7 501	0	0

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	1 665	1 665		
Autres dettes diverses	255	255		
TOTAL	1 920	1 920	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat**Note 14 : Produits d'exploitation**

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Production vendue/services	117	119
Autres produits d'exploitation	1 388	1 196

La production de services comprend essentiellement les commissions facturées sur les interventions.

Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Plus-values sur portefeuille de placements	7 457	7 294
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	22	0
Revenus des VMP	971	580
Autres produits financiers		
TOTAL	8 449	7 874

Note 16 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2018
Plus-values de cessions d'actions	67 623
Prime de non-conversion	1 199
Intérêts sur obligations	7 197
Autres produits financiers liés aux TIAP	1 479
TOTAL	78 498

Dividendes reçus des TIAP	11 355
---------------------------	--------

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Engagement Titres de participation	180 999	100 198

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie donnés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de garantie	331	331
Engagements de financement	1 305	1 125
<i>FERT & Pluriagri</i>	1 305	1 125

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Cautions et avals reçus	9 300	9 300

La Société a contracté en décembre 2017 un crédit renouvelable de 125 M€ à taux variable auprès d'un pool bancaire dont la maturité est de 5 ou 7 ans et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2018, le nombre de tirages est de quatre pour un montant global de 90M€. La maturité a été prorogée d'un an pour une clôture au 1^{er} décembre 2023.

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,106 au 31/12/2018) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (145,8M€ au 31 décembre 2018) sont respectés.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 698 k€.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 1,57% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Note 22 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS.

en euros	31/12/2018		31/12/2017	
	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION
Total du groupe au taux normal	2 233 540		15 645 851	
Résultat fiscal au taux normal	-707 286	2 940 826	12 169 017	3 476 834
Plus values à LT au taux de 15%	5 612 295		8 421 592	
Plus value à long terme	5 612 295	0	8 421 592	0
Impôt théorique sur les sociétés*	1 795 453		6 478 523	
Impôt théorique sur les sociétés*	841 844	953 609	5 319 578	1 158 945
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*	1 559 691		6 478 523	
* hors contribution additionnelle				

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- la comptabilisation du CICE (17 K€)
- la comptabilisation du mécénat (12 K€)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été enregistré au crédit du compte 649 000 « CICE ». Le CICE a contribué au développement de l'activité et aux investissements de l'entreprise.

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2014 à 2016. La procédure est toujours en cours.

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2018
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 845	15 884
Valeur fiscale	129 003	91 196	37 807
Différence de valeur	56 273	34 350	21 923

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2018, ainsi qu'une provision pour risques d'un montant de 2M€.

Autres informations

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Exercice 2018	47	11	0	58
Exercice 2017	51	14	0	65

Effectif équivalent temps plein : 59.50

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 646 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 50 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2018

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	172 524	84 422	41 326		4 500
Filiales étrangères					
Participations dans des sociétés françaises	184 157	157 992	4 425		992
Participations dans des sociétés étrangères					
Total	356 681	242 414	45 751		5 492